COUR *Of* APPEL DE OUAGADOUGOU

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE   
OUAGADOUGOU

PARQUET DU PROCUREUR DU FASO

N°058/2016/CAO/TGIO/PF



BURKINA FASO

*Unité- Progrès-Justice*

COMMUNIQUE DE MADAME LE PROCUREUR DU FASO PRES   
LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE OUAGADOUGOU

Le Procureur du Faso près le Tribunal de grande instance de Ouagadougou   
invite toutes les personnes qui ont été victimes ou témoins des attentats   
perpétrés du 15 au 16 janvier 2016 aux hôtels « SPLENDID Hôtel» et « YIBI   
Hôtel » et aux restaurants « CAPPUCCINO » et « Taxi Brousse » à   
Ouagadougou à se présenter dans l'une des Brigades de gendarmerie suivantes   
pour leur audition:

- La Brigade Ville de gendarmerie de Baskuy située à côté de la Mairie   
Centrale de la Ville de Ouagadougou,

- La Brigade Ville de Gendarmerie de Boulmiougou situé non loin de la   
SONABHY sur la route de Bobo.

Elle informe par ailleurs les propriétaires des véhicules immobilisés dans les   
environs et non endommagés qu'ils pourront, dès le mercredi 20 janvier 2016,   
les enlever sur présentation des pièces desdits véhicules.

Fait à Ouagadougou, le 19 janvier 2016

